
Nombre de membres**en exercice:** 11**Présents :** 11**Votants:** 11**Séance du 26 avril 2021**

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six avril l'assemblée régulièrement convoquée le 26 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de James HECQUET.

Sont présents: Valérie BEAUVISAGE, Philippe DERVAUX, Christian DUCHEMIN, Pascal DUVAUCHELLE, Jérôme FONTAINE, James HECQUET, Danièle HOUDANT, Séverine LECUYER, Sylvie LOUIS, Annie TRAUILLÉ, Bruno VANDENBUSSCHE

Représentés:

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Séverine LECUYER

La séance étant ouverte,

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 mars 2021.

Délibération n°2021 11 – DM 1

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une somme d'un montant de 8154 € a été indûment versée à la commune en décembre 2020. Il précise par ailleurs que les dotations ont été mises en ligne depuis le vote du budget, tout comme les bases de taxes foncières. Enfin, la convention définitive d'intervention de l'archiviste de la Communauté de communes a été validée. Il propose en conséquence d'ajuster le budget comme suit :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-4050.00	
611	Contrats de prestations de services	2625.00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	8154.00	
73111	Taxes foncières et d'habitation		6093.00
7411	Dotation forfaitaire		2578.00
74121	Dotation de solidarité rurale		412.00
74127	Dotation nationale de péréquation		-176.00
742	Dot. aux élus locaux		-9.00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière		331.00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°		-2500.00
TOTAL :		6729.00	6729.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		6729.00	6729.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Cérémonie du 8 mai

Le Maire informe le Conseil Municipal que la cérémonie du 8 mai se déroulera en comité restreint comme en 2020. Madame TRAULLE ajoute que la jardinière installée sur la place du 11 novembre nécessiterait d'être regarnie.

Aménagement du parking de la mairie

Le Maire propose au Conseil Municipal de délimiter le parking entre le logement et la mairie par des bacs fleuris. Une commission ad hoc travaillera sur ce projet.

Fête locale

Les incertitudes liées à l'évolution des conditions sanitaires ne permettent pas de programmer la fête locale, initialement prévue les 19, 20 et 21 juin prochains. La messe prévue le samedi sera reportée.

Le Maire précise qu'il souhaite pouvoir organiser la réception des travaux de restauration de la toiture de l'Eglise avec la population, avec un buffet, ce qui permettrait de rétablir le lien social entre les habitants.

Chemins ruraux

Le Maire interroge le Conseil Municipal sur les besoins en matière d'entretien des chemins ruraux, au vu des travaux conséquents entrepris en 2019 et 2020. Monsieur DERVAUX répond qu'un entretien régulier s'impose, que certains endroits nécessitent quelques petits travaux. Un état des lieux sera effectué.

Il ajoute par ailleurs que le chemin dit "Le Catelet" est très abîmé en raison du passage de quads. Un plot sera installé une fois les travaux de passage de la fibre optique terminés.

Informations diverses

1. Dotation enrobés : comme chaque année, la Communauté de communes livrera de l'enrobé à froid. 5 tonnes ont été demandées pour Coulonvillers.
2. Festival de l'Oiseau : en raison des conditions sanitaires, l'édition 2021, qui signe le 30ème anniversaire, sera virtuelle. Des expositions photos sont également proposées à Abbeville, Saint-Valéry et Le Crotoy, mais les restrictions de circulation ne permettent pas à toute la population de les apprécier. Ces restrictions pourraient être levées le 3 mai, ce qui permettrait un public plus large. Le Maire ajoute qu'il a eu l'honneur de présenter à plusieurs reprises la cérémonie de clôture du Festival en compagnie de Henri Sannier, qui oeuvre toujours pour cette manifestation. Il l'en remercie.

3. Travaux de voirie : la communauté de communes a inscrit au programme de travaux 2021 le tour de place, pour un montant de 4468,52 €. Le Maire rappelle que la FDE avait proposé d'effacer les réseaux en même temps, mais le budget communal ne permet pas de commander ces travaux (rappel du montant à la charge de la commune : 57213 € sur un montant total HT de 139190 €).
4. Anomalies salle des fêtes : le contrôle des blocs de secours a révélé quelques dysfonctionnements qui seront réparés au plus vite.
5. Ramassage des déchets : la CCPM a conclu un nouveau marché dans lequel il est prévu de réaliser une collecte par semaine des déchets ménagers et du tri sélectif au moyen de camions bi-bennes, ainsi que la dotation d'une poubelle par foyer (date de livraison non connue à ce jour). Le Maire rappelle que la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères correspond pour 1/3 au ramassage, 1/3 au traitement et 1/3 au recyclage.

Le Maire a par ailleurs noté que les habitants sont confrontés à de nombreux refus à la déchetterie. Les bennes ne sont pas vidées suffisamment souvent. Les pneus sont refusés, et aucune solution n'est proposée à l'heure actuelle.

Elections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales, initialement programmées les 13 et 20 juin, ont été décalées aux 20 et 27 juin. L'affichage des candidats doit être effectué avant le 31 mai. Deux bureaux seront ouverts à la salle des fêtes. Les permanences du 20 juin seront assurées comme suit :

ELECTIONS REGIONALES

8h - 11h	Christian DUCHEMIN	Sylvie LOUIS
11h - 14h	Jérôme FONTAINE	Séverine LECUYER
14h - 17h	Valérie BEAUVISAGE	Bruno VANDENBUSSCHE
17h - 18h	Christian DUCHEMIN	Danièle HOUDANT

ELECTIONS DEPARTEMENTALES

8h - 11h	Pascal DUVAUCHELLE	Danièle HOUDANT
11h - 14h	James HECQUET	Philippe DERVAUX
14h - 17h	André BERTIN	Annie TRAULLE
17h - 18h	James HECQUET	Annie TRAULLE

Questions diverses

- M Christian DUCHEMIN demande si une campagne de dératisation peut être programmée car le village est concerné dans son ensemble. Le Maire répond qu'il va se renseigner sur les fournisseurs agréés.
- Mme Danièle HOUDANT remercie le Maire pour la distribution de masques à la population. Le Maire informe l'assemblée que ces masques ont été livrés gratuitement par la Région.
- Mme Annie TRAULLE demande si les habitants ont fait la démarche de s'inscrire à la lettre d'information dématérialisée. A ce jour, cette lettre ne compte que 13 abonnés. Les conseillers sont invités à proposer aux habitants de s'inscrire.
- Mme Annie TRAULLE demande si une date de réouverture des salles des fêtes a été communiquée. Le Maire répond qu'aucune information n'est connue pour le moment.

La séance est levée à 19h45.